

Publié le 11 février 2010

Alsace : La ville de Cernay recousue par Espace Rhénan

La Sem alsacienne Espace Rhénan pilote depuis 2002 une opération d'extension urbaine de 62 ha sur les rives de la Thur à Cernay. Au programme : 800 logements et une zone d'activités dédiée au développement durable articulés autour d'un parc paysager de 12 ha.



[Espace Rhénan](#), Sem d'aménagement et de construction des villes moyennes d'Alsace, s'est vue confier en 2001, par la Ville de Cernay, l'opération d'extension urbaine visant à transformer les rives de la Thur en un nouveau quartier attractif et durable. Sept ans plus tard, la zone de 60 ha longtemps délaissée en raison des risques d'inondation est devenue une véritable « colonne vertébrale verte et bleue » pour cette ville de 11 500 habitants. Et pour cause : près de 5 millions d'euros ont été investis pour l'aménagement d'un parc paysager de 12 ha. « Une opération hors-normes pour une ville de cette taille », que le directeur d'Espace Rhénan, Frédéric Villette, attribue à « la municipalité dynamique du député-maire Michel Sordi ».

Parallèlement, près de 500 logements allant des constructions individuelles en lotissement au collectif, en passant par de l'individuel groupé, ont été livrés ou sont en cours de réalisation au sein de la Zac. Une offre qui comprend aussi bien de l'accession à la propriété que du locatif conventionné, sans oublier l'accession sociale, proposant ainsi un parcours résidentiel complet créateur de mixité sociale.

Le quartier comprend également un certain nombre d'équipements publics, dont un lycée du bâtiment, un centre sportif de plus de 4 000 m² et des locaux destinés à accueillir un peloton de gendarmerie. Une deuxième tranche de travaux, qui devrait arriver à son terme d'ici cinq à huit ans, prévoit la construction de 300 logements supplémentaires.

Enfin, pas de mixité urbaine sans activité économique ! C'est pourquoi la Communauté de communes de Cernay et environs projette d'installer sur la Zac un pôle d'activité centré sur la problématique du développement durable, comprenant un centre de ressources, une pépinière d'entreprises et une zone d'activités réservée aux éco-entrepreneurs. Un moyen d'assurer des débouchés aux élèves du nouveau lycée tout en contribuant au développement d'une économie durable à Cernay.

Cette vaste opération, qui a permis selon Frédéric Villette de « recoudre une ville jusqu'alors coupée en deux », a valu à la Ville de Cernay et à sa partenaire, Espace Rhénan plusieurs distinctions. La Sem a ainsi reçu en 2008 le [Trophée des Entreprises publiques locales](#) de l'habitat et du développement urbain et la médaille d'argent des victoires du paysage. En 2009, c'est le groupe le Moniteur qui décerne à Espace Rhénan son Trophée de l'aménagement urbain, tandis que la Ville de Cernay reçoit la Marianne d'Or pour l'opération des rives de la Thur.